

## Communiqué

20 septembre 2024

### **La FNTV et l'Union du grand commerce de centre-ville demandent à la Mairie de Paris de revoir sa copie sur son projet de ZTL**

Depuis plusieurs années, l'Union du Grand Commerce de Centre-Ville (UCV)\* et la FNTV sont force de propositions afin de trouver les solutions permettant une circulation apaisée dans la capitale qui ne soit pas au détriment des activités économiques. Le projet de Zone à Trafic Limité (ZTL) porté par la Mairie de Paris et qui doit entrer en vigueur au mois d'octobre ne permet de remplir aucun de ces objectifs.

La ZTL, qui doit concerner les quatre premiers arrondissements de Paris, interdira le trafic de transit aux véhicules motorisés (hors résidents, taxis et VTC), et ne permettra que le trafic de destination (pour les particuliers et les véhicules de livraison), à l'exception des autocars de tourisme qui seront complètement exclus de la zone.

Paris Centre est une zone stratégique pour de nombreux acteurs économiques : elle recouvre 10% des commerces parisiens dont une grande part de l'équipement de la personne et comprend plus de la moitié des sites touristiques de la Capitale dont 14 d'entre eux accueillent plus de 100 000 visiteurs par an. De nombreux autres établissements commerciaux ou touristiques situés aux abords de la zone souffriront également d'un impact indirect dû au report et à l'engorgement de la circulation.

Alors que l'enquête publique réalisée par la Mairie de Paris souligne l'opposition d'une grande partie de la population au projet de ZTL et l'absence de réel bénéfice environnemental, les professionnels du secteur constatent le manque d'étude d'impact sur la fréquentation des commerces de la zone concernée et sur la congestion qui sera générée par le report de trafic.

L'interdiction des autocars touristiques au sein de la future ZTL, y compris pour la desserte des commerces, hôtels, restaurants et lieux culturels et de loisirs, est

## Communiqué

particulièrement incohérente alors que tous les autres véhicules sont autorisés à y pénétrer en justifiant d'un motif.

La FNTV et l'Union du Grand Commerce de Centre-Ville (UCV) ont chacune déposé un recours gracieux contre la délibération de la Mairie de Paris déclarant d'intérêt général le projet de ZTL afin de l'enjoindre à le retirer.

La FNTV et l'Union du Grand Commerce de Centre-Ville (UCV) appellent la Mairie de Paris à engager un dialogue constructif avec les professionnels, en particulier les commerçants et transporteurs de voyageurs, pour trouver des solutions équilibrées qui concilient les objectifs écologiques avec les besoins de mobilité des Parisiens, des Franciliens, des touristes nationaux et internationaux et les impératifs économiques et sociaux de la ville.

*« L'apaisement de la circulation parisienne est un objectif partagé par tous, mais il ne doit pas se faire au détriment de l'accessibilité de tous. Les autocars de tourisme jouent un rôle essentiel pour de nombreux visiteurs, notamment les personnes âgées ou à mobilité réduite, ainsi que les groupes avec bagages. Ces voyageurs ont besoin d'un transport adapté jusqu'à leur destination finale, qu'il s'agisse d'hôtels, de commerces ou de sites touristiques. Les transports publics ne répondent pas toujours à ces besoins spécifiques, et le recours systématique aux taxis n'est pas une option viable pour tous. Notre demande est simple : nous ne cherchons pas à traverser la ZTL, mais à pouvoir y accéder pour déposer nos passagers à leur point d'arrivée. Exclure les autocars de tourisme de la ZTL, c'est priver Paris d'une partie de son attractivité et de son accessibilité pour de nombreux visiteurs. »* **Jean-Sébastien Barrault, Président de la FNTV**

*« Nous partageons la nécessité d'adapter les modes de mobilité pour améliorer le cadre de vie des Parisiens, mais il est essentiel pour nous que l'activité économique et l'attractivité commerciale de Paris soient préservées. Or, la Capitale n'est pas à l'abri des difficultés : elle connaît un taux de vacance commerciale supérieur à la moyenne nationale (10,9% selon l'APUR contre 9,67% au niveau national selon l'organisme Codata). Le projet municipal ne doit pas aggraver la situation des commerces situés dans le centre et aux abords du projet de ZTL »,* **déclare Yohann Petiot, Délégué général de l'Union du Grand Commerce de Centre-Ville\***.



## Communiqué

*\*L'Union du Grand commerce de Centre-ville (UCV) réunit les grands acteurs du commerce parisien. L'UCV est membre de l'Alliance du Commerce.*

### **A propos de la FNTV :**

La Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV) est une association professionnelle qui rassemble les entreprises de transport routier de voyageurs (TRV) et les acteurs des nouvelles mobilités. Elle représente également le transport sanitaire et le transport de fonds et valeurs dans les négociations sociales de la branche : la Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA) et la Fédération des entreprises de la sécurité fiduciaire (Fedesfi) adhèrent à la FNTV. La FNTV représente plus de 1 300 entreprises de toutes tailles (TPE, PME, ETI et groupes) et ses adhérents emploient 85 000 salariés. Une équipe pluridisciplinaire et spécialisée est au service des adhérents à Paris. Un maillage territorial organisé en 16 régions est à l'écoute quotidienne des adhérents. La FNTV Nouvelles Mobilités rassemble les services librement organisés (« cars Macron »), les sociétés de covoiturage, les plateformes de mobilité et les activités opérées au moyen de véhicules de moins de 10 places.

### **A propos de l'Alliance du Commerce**

L'Alliance du Commerce rassemble l'Union du grand commerce de centre-ville, la Fédération des enseignes de l'habillement et la Fédération des enseignes de la chaussure. Elle représente plus de 26 000 magasins et plus de 160 000 salariés dans le secteur de l'équipement de la personne. Pour en savoir plus : <https://www.alliancecommerce.org/>

---

Hélène Baratte  
Responsable communication Alliance du  
commerce  
hbaratte@alliancecommerce.org | 06 29 61 88 90

Boris Cavaglione  
Responsable communication FNTV  
Boris.cavaglione@fntv.fr | 06 84 84 37 53